

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

PRIMATURE



AUTORITE DE REGULATION
DES MARCHES PUBLICS

ARMP

Transparence - Equité - Probité

*OK RARFC
C. D. J. C.
27/4/2022*

Agissant en qualité de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, octroie cette

ATTESTATION DE PAYEMENT DE LA REDEVANCE N° 048/2022

Au Centre Technique de Formation Professionnelle Saint Joseph « CEFORPROF/St Joseph »

Après avoir reçu le contrat du marché n°004/MF/MINEPST/CABMIN/CGPMP/2021, conclu avec Le Ministère de l'Enseignement Primaire, Secondaire et Technique, pour un montant total hors taxe de dollars américains un million deux cent dix mille (1.210.000 USD) et confirme le paiement de la redevance de 0,7% dudit montant.

Fait à Kinshasa, le 26/04/2022.

Pour servir et valoir ce que de droit

Directeur Administratif et Financier



Directeur Général